

La bienheureuse Vierge Marie dans le renouveau cistercien *

LES PARTICULARITÉS DE LA PIÉTÉ MARIALE DE CÎTEAUX

La Vierge Marie a été célébrée et louée dans la vie et l'expression théologique et spirituelle du Moyen Âge, comme symbole des meilleures qualités de la femme et des qualités les plus humaines de Dieu. Elle est présente aussi dans les différentes expressions de la réforme cistercienne : dans l'expérience quotidienne (prière personnelle et chorale), dans l'expression littéraire (sermons, homélies mariales, poésies, hymnes), dans la théologie, dans l'expression liturgique, sobre mais intense, dans l'expression iconographique (statues, miniatures). La dévotion à la Vierge demeure vive au cours des siècles.

Nous concentrons ici notre attention sur la période de la fondation au XII^e siècle (le charisme à ses débuts) et sur le XX^e siècle. Entre les mouvements de réforme du XII^e, parmi lesquels, particulièrement « réussie », la réforme cistercienne, et notre XX^e siècle, au cours duquel le Concile Vatican II recueille et relance le travail pénible et fécond, bien que risqué et non encore achevé, d'une profonde réforme ecclésiale, entendue surtout comme renouveau spirituel, il y a de profondes correspondances, qui suscitent l'étonnement précisément en ce qui concerne un sujet comme Marie, dont la position à l'égard de l'ensemble des disciplines théologiques et de la vie de l'Église est à la fois délicate et importante.

Le chapitre VIII de la constitution conciliaire *Lumen Gentium* se réfère, pour parler d'elle, à la tradition patristique, qui trouve dans le monachisme médiéval une de ses expressions les plus mûres.

* La version originale de cette étude est une collaboration à l'ouvrage : *Storia della mariologi*, (Histoire de la Mariologie), qui doit paraître prochainement aux éditions Città Nuova. Nous les remercions de nous avoir permis d'en publier la traduction française (NdlR).

1. La présence de Marie du point de vue de l'expression liturgique

Deux importantes contributions ont étudié cette question sous des angles différents et complémentaires. Goffredo Viti et Malachia Falletti¹ ont étudié la dévotion à Marie dans l'Ordre de Cîteaux, telle qu'elle est exprimée dans les Statuts des Chapitres de la première génération cistercienne, les solennités et fêtes mariales de l'année liturgique, l'Office de la Bienheureuse Vierge et sa commémoration à l'Office choral, les manifestations artistiques, le bréviaire cistercien approuvé par Pie IX, les Us cisterciens de 1956, les textes constitutionnels de chaque congrégation après la promulgation du Code de Droit Canon de 1983, dans les congrégations masculines et dans les congrégations de moniales, en terminant par une comparaison entre le calendrier romain actuel et le calendrier cistercien qui concordent pour l'essentiel.

La seconde contribution, celle du père Chrysogone Waddell², étudie la qualité de la présence mariale dans le renouveau cistercien à travers les trois étapes successives de la réforme liturgique, lors du passage de Molesme à Cîteaux d'abord, ensuite dans la liturgie post-molesmienne de Cîteaux, et enfin dans la liturgie cistercienne réformée. En plus de Molesme, d'où Robert avait fait apporter les livres liturgiques, la liturgie du Nouveau Monastère puise à des centres vivants du renouveau monastique, tels Marmoutier et Metz. Les formulaires mariaux qui s'y trouvent sont à la fois traditionnels et discrètement ouverts à de nouveaux apports. Les hymnes se limitent dans un premier temps aux traditionnels. Il manque les documents des formulaires de la Messe et des processions habituelles, mais pour les hymnes, les offices, les lectures des nocturnes, la liturgie mariale est profondément enracinée dans la tradition et ouverte aux apports des siècles successifs.

La présence de Marie à Molesme était manifestement un signe qui identifiait le monastère à tel point que, dans les années à venir, les cisterciens justifieront leur habitude de mettre tous leurs monastères sous le patronage de Notre-Dame en faisant appel à l'exemple de Molesme³.

¹ Goffredo VITI, oc, et Malachia FALLETTI, oc, *La devozione a Maria nell'ordine Cistercense*, in, « *Respice stellam, Maria in San Bernardo e nella tradizione Cistercense* », Atti del Convegno Internazionale, a cura di Ignazio CALABUIG, osm, MARIANUM, ROMA 1993, p. 287-348.

² Chrysogonus WADDELL, « La Vierge Marie dans la liturgie cistercienne au XII^e siècle », in *La Vierge Marie dans la tradition cistercienne, 54^e session de la Société française d'Études Mariales, Abbaye N.-D. d'Orval 1998*, Médiaspaul, Paris 1999.

³ *Ibid.*, p. 129.

Le principe du retour à l'authentique guida la seconde étape de la réforme liturgique, en maintenant, pour la dévotion mariale, une expression liturgique austère et quasi archaïque. Toutes les hymnes mariales traditionnelles sont mises de côté au profit d'une hymne unique, pseudo-ambrosienne, théologiquement riche, et assez originale d'un point de vue littéraire : *Mysterium ecclesiae*. Aucune allusion n'est faite, à ce moment⁴, aux commémoraisons mariales quotidiennes, ni à l'office quotidien de la BVM. Nous savons par le *Grand Exorde*⁵ que le moine Christian et son compagnon priaient chacun de leur côté l'office de la bienheureuse Vierge, car on n'avait pas encore donné la permission de le chanter publiquement⁶.

Un Ordre qui devient international ressent l'insuffisance d'une liturgie trop pauvre ; la troisième étape de la réforme est confiée à Bernard et est achevée vers 1142-1147. De nouvelles mélodies se créent, libérées des archaïsmes et des pesanteurs, dont l'originalité peut être comparée à la chaleur émotive et à l'intensité lyrique des auteurs cisterciens. Au même moment les hymnes mariales traditionnelles sont récupérées. La réforme travaille abondamment au propre des messes et des offices marials. Les offices de l'Assomption et de la Nativité⁷ sont dotés aux Vigiles d'une nouvelle série d'antiennes, tirées du Cantique des Cantiques. Dans celles-ci, la thématique Marie-Église, Marie-Épouse, Église-Épouse ressort clairement.

L'impression générale du travail de ces éditeurs cisterciens, au niveau des textes et des mélodies, est celle d'une réalisation remarquable. Ces messes et ces offices marials sont demeurés solidement ancrés dans la tradition, tout en étant dotés de textes et de mélodies de composition récente. D'une unité esthétique de grande portée, ils comportent des choses anciennes jointes à des choses nouvelles, de l'enthousiasme et du sérieux ; la beauté conjugue avec la proportion et la juste mesure ; la précision théologique et l'intensité lyrique⁸.

Vers 1180, une messe votive spéciale de la Vierge est introduite. Celle-ci est célébrée non seulement tous les samedis libres de fêtes plus importantes, mais tous les jours, par des prêtres destinés à cela.

⁴ Pour les années suivantes, voir J. M. CANIVEZ, *Statuta Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, vol. I, 1933 (par la suite cité *Statuta*), année 1152, st. 19, p. 48 pour la messe et st. 7, p. 47 pour la commémoraison mariale.

⁵ *Le Grand Exorde de Cîteaux*, Brepols 1990, I, 34, p. 60-61.

⁶ *Statuta*, vol. I, année 1152, p. 49-50, st. 19 ; année 1184, p. 96, st. 9 ; etc.

⁷ Parmi les quatre grandes solennités mariales (Nativité de Marie, Annonciation, Purification et Assomption), les nouveautés se trouvent dans l'office de l'Assomption, fête mère de toutes les solennités liturgiques de Marie.

⁸ Chrysogonus WADDELL, *Ibidem*, p. 135.

Avec la liturgie de l'Avent et du temps de Noël, ces messes et ces offices ont rendu possible une célébration théologique de forme lyrique du rôle de la Vierge Marie dans l'histoire du salut, de sa présence et de son action dans l'Église. De plus, cette liturgie a fourni la matrice dans laquelle tant de cisterciens ont écrit et parlé de Marie ; et cela avec un nouvel élan et un amour contemplatif. La réalisation de Bernard et de ses collaborateurs pourrait bien servir de modèle au renouveau monastique et ecclésial contemporain⁹.

Le xx^e siècle conduit à la réforme liturgique, fruit du Concile Vatican II ; mais les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption, très récents dans leur formulation (1854 et 1950), trouvent leurs prémisses théologiques précisément dans le travail théologique du xii^e siècle et dans une dévotion mariale bien ancrée dans la liturgie ecclésiale, étroitement unie au mystère du Christ et de l'Église, y compris dans son aspect eschatologique et glorieux.

Quand s'est posée la question des adaptations pour les ordres et les congrégations de vie contemplative, l'office de Notre Dame, qui n'avait été autorisé au début de l'Ordre qu'en privé, est revu. L'histoire de cet office est significative.

En 1365 encore, sous Urbain V, alors que le synode d'Angers l'avait imposé à toutes les églises métropolitaines, cathédrales, collégiales, et aux chapitres réguliers, les cisterciens se refusèrent à l'adopter au chœur, alléguant la volonté bien signifiée de leurs premiers Pères. La récitation chorale en fut prescrite en 1373, et encore par intermittence ; au cours de l'année 1438 par exemple, les cisterciens ne s'en acquittèrent que cent septante six fois. Et ce n'est qu'en 1656 qu'on décida de le réciter quotidiennement¹⁰.

L'introduction du petit office de la Vierge signifie-t-elle la dévotion particulière des cisterciens à Marie ? Peut-être, mais les dates dont il s'agit (1373 et 1656) ne rappellent pas des périodes particulièrement fécondes et ferventes : ce sont plutôt des moments de prospérité économique dans lesquels les moines, manquant de travail, pouvaient risquer de tomber dans l'oisiveté. De là l'augmentation des prières vocales. C'est pourquoi au xx^e siècle, dans la recherche d'une identité contemplative fidèle au charisme originaire, le petit office a été supprimé, mais la dévotion mariale demeure.

Même au début celle-ci n'est pas exprimée uniquement ni principalement par la récitation de l'office de la Vierge. Au Moyen Âge,

⁹ *Ibidem*, p. 135-136.

¹⁰ Dom Gabriel SORTAIS, *Lettre circulaire du 16 juillet 1956*, p. 7.

s'est répandue la répétition de la salutation angélique qui, unie à la méditation des mystères du Christ, deviendra le Rosaire¹¹. Nous trouvons dans le *Grand Exorde* le moine qui sur le point de mourir « répétait presque sans cesse de cœur et de bouche la salutation à la Vierge Marie, qui déjà avant était fréquemment sur ses lèvres » et le même auteur rapporte encore du « *Livre des Miracles de la bienheureuse Marie Mère de Dieu* », une de ses sources préférées :

Une vierge consacrée à Dieu offrait chaque jour à la Reine du ciel, la Mère de miséricorde, cent cinquante salutations angéliques avec autant de genuflexions, pour imiter le nombre des psaumes ; mais à cause de ce nombre élevé elle le faisait avec moins de dévotion qu'il n'aurait fallu et fut admonestée par notre Dame elle-même qui l'engagea à retrancher les deux tiers de ses prières et à lui offrir chaque jour cinquante salutations et autant de prostrations, posément et avec attention¹²...

Le caractère du culte cistercien est sobre :

Que soit ôtée de notre ordre qui, depuis le début a été fondé dans une grande simplicité de pureté, toute chose superflue due à la curiosité des chants et des modulations en usage surtout pour les fêtes mariales, que rien de nouveau ne soit introduit dans les textes et dans les mélodies¹³.

Venir à manquer à l'honneur dû à la Vierge comporte des 'punitions'¹⁴ ; les statuts témoignent une dévotion affectueuse, exprimée de façon plus ou moins redondante selon les temps¹⁵. Toute la communauté s'incline chaque fois que Marie est nommée¹⁶. L'expression de la dévotion mariale est attentive au culte et à la sensibilité de l'Église locale, qu'elle respecte et à laquelle elle cherche à s'adapter¹⁷ ; l'usage du chant du *Salve Regina* est tardif comme chant final après Complies, mais significatif comme moment conclusif de la journée qui comprend et implique tous ceux qui habitent à l'ombre de l'Église monastique, moines/moniales, travailleurs, oblats, familiers¹⁸.

Ce chant reste l'expression la plus typique de l'amour porté à la mère de Dieu dans le monachisme occidental ; c'est un chant

¹¹ André FRACHEBOUD, *ocso*, « Les antécédents cisterciens du Rosaire », dans *Collectanea Cisterciensia* 56 (1994), p. 153-170.

¹² *Le Grand Exorde de Cîteaux*, V, 16, 16-17, p. 345.

¹³ *Statuta*, vol. III, 1935, p. 287, année 1297, st. 1.

¹⁴ *Statuta*, année 1259, st. 13 ; année 1533, st. 6 ; année 1534, st. 27.

¹⁵ *Statuta*, année 1297, st. 1.

¹⁶ *Statuta*, année 1157, st. 1.

¹⁷ *Statuta*, année 1362, st. 6, année 1434, st. 41 ; année 1535, st. 9.

¹⁸ *Statuta*, année 1463, st. 131 ; année 1601, VII, 3 ; VI, 2 ; VIII, 10.

d'amour original, confié à une des mélodies les plus inspirées de la musique grégorienne. Le sommet mélodique décrit les yeux de miséricorde de la Vierge, mais le sommet réel est la demande qu'exprime la communauté monastique : que Marie nous montre le fruit de ses entrailles. Dans son déroulement, le *Salve* permet au moine d'exprimer ses sentiments envers la Vierge à travers les divers noms qui lui sont donnés : reine, mère de Miséricorde, vie, douceur, notre espérance, avocate, clémentine, en terminant par le nom unique de l'aimée, Marie. Aucun autre élément du monachisme latin peut-être n'a, comme cet hymne, influencé la relation du moine ou de la moniale avec la mère de Dieu¹⁹.

2. Dévotion, spiritualité et Constitutions

Marie a un rapport très étroit avec le mystère de l'Église. Dans la Règle de saint Benoît, texte de base du monachisme occidental, comme dans le *Petit Exorde* de Cîteaux et dans la *Charte de Charité*, textes juridiques fondamentaux du renouveau cistercien, Marie est absente ; cette absence serait pour le moins étrange et en dissonance avec la dévotion qui lui est offerte par toute la littérature spirituelle et théologique tant des premiers pères de l'Église que des pères du XII^e siècle, si on ne lit pas que la plénitude de sa présence est contenue de façon achevée dans le mystère de l'Église, vierge et épouse du Christ et mère de son corps mystique. Le premier Chapitre Général de Cîteaux, en décembre 1116, se décrit comme une assemblée de personnes réunies en un seul corps mystique, pour devenir une seule âme, à l'image de la première Église de Jérusalem²⁰. Nous ne pouvons oublier que ce premier rassemblement de chrétiens dans l'attente de l'Esprit Saint était « avec Marie, la mère de Jésus » (cf. Ac 1, 14).

La richesse de cette présence a trouvé différentes formes d'expression suggestives et unies au centre vital de la vie liturgique de la communauté monastique.

La Vierge Marie est comme le Paradis de Dieu [...] Voilà bien la terre des vivants, je veux dire des pénitents [...] Bienheureux les vivants qui sont plantés dans cette terre. En cette terre sont plantés les cisterciens, qui rendent hommage à cette grande Dame et s'engagent

¹⁹ Augustine ROBERTS, ocsa, « Mary and the Monk », in *Cistercian Studies Quarterly*, 33, (1998), p. 137-150.

²⁰ *Statuta*, année 1116 : « *In unum mysticum corpus coadunati, anima etiam una efficerentur, et sicut olim credentium multitudinis ita et tunc cistercensium monachorum unum cor, una mens sempre existeret.* »

envers elle à un servage perpétuel. Notre Ordre n'a voulu qu'elle comme patronne, il a décrété que toutes ses églises seraient placées sous son vocable. Cette terre, ils la reçoivent à titre de fief, et ils entrent en sa possession quand ils meurent avec une bonne conscience. De même qu'au moment de notre profession nous assurons cette reine de notre service, de même elle s'engage pour ce qui est de notre fief dans sa charte, c'est-à-dire dans les billets que l'on fait pour les défunts : le doux nom de Marie et le contreseing de son sceau inviolable y sont mentionnés comme suit : *En ce jour est mort tel frère, moine ou convers de Sainte Marie de Froidmont*²¹.

Ainsi parle Hélinand de Froidmont, poète et ménestrel, appartenant à la seconde génération des spirituels cisterciens. Il exprime de façon plus riche et abondante, centrée sur le rapport du moine avec Marie, ce que le statut 18 de 1134 dit de façon plus succincte et plus sobre :

Nous décidons que toutes nos églises et celles de nos successeurs soient fondées et dédiées à la mémoire de la reine du ciel et de la terre.

Nous lisons aussi dans les Constitutions actuelles de l'ordre cistercien de la stricte observance la version contemporaine de l'ancien statut de 1134 :

Le monastère est figure du mystère de l'Église. Rien n'y est préféré à la louange de la gloire du Père et aucun effort n'est épargné pour que la vie commune tout entière soit soumise à la loi suprême de l'Évangile, en sorte que la communauté des frères ne manque d'aucun don spirituel. Les moines ont le souci d'être en communion avec l'ensemble du peuple de Dieu ; ils partagent son attente et sa recherche de l'unité de tous les chrétiens. En effet, par la pratique fidèle de leur vie monastique, comme par la secrète fécondité apostolique qui leur est propre, ils servent le peuple de Dieu et l'humanité tout entière. Chaque église de l'Ordre comme chacun des moines est dédié à la bienheureuse Marie, Mère et Figure de l'Église dans l'ordre de la foi, de la charité et de l'union parfaite avec le Christ (*Constitution 3, § 4*)²².

Il y a deux affirmations importantes dans cette constitution : le lien entre le mystère de Marie et de l'Église et celui de chaque consacré, et la réalité même de la consécration, comme expression d'une

²¹ HÉLINAND DE FROIDMONT, *1^{er} Sermon pour Noël*, trad. par Robert THOMAS, dans *Mariale*, « Pain de Cîteaux » 20, *pro manuscripto*, 1963, p. 15...21.

²² Dans une lettre de 1998, la Congrégation pour l'Éducation catholique rappelait : « Par sa condition de vierge-épouse-mère, Marie est la figure de l'Église, laquelle est elle-même vierge par l'intégrité de sa foi, épouse par son union au Christ, mère par la génération de fils innombrables », dans la *Documentation Catholique* de 1998, p. 726.

appartenance réciproque. Cette conviction d'une appartenance réciproque avec Marie a fait partie de l'expérience monastique au moins jusqu'à la fin du premier millénaire, tant en Orient qu'en Occident. Aux hymnes mariales des moines orientaux correspond la reconnaissance, de la part des moines de Cluny et Cîteaux, de Marie comme patronne, avocate et reine. Le rapport d'alliance avec elle porte à la louange, comme l'exprime le texte du Cantique des Cantiques, texte choisi et préféré entre beaucoup par les cisterciens comme interprétation de leur expérience spirituelle. Innombrables sont les textes des auteurs cisterciens qui chantent les vertus qui rendent Marie la plus belle de toutes les créatures : elle est l'étoile de la mer, elle est plus resplendissante que le soleil, plus ardente que le feu, elle est l'honneur des hommes, la gloire du ciel, le trésor du monde, la consolation des pauvres, le miroir de l'obéissance et la défense de la chasteté, la fontaine lumineuse et le trône d'ivoire de la grâce. Les vertus sont les étoiles qui ornent sa couronne, les bijoux qui enrichissent son manteau. Dans un *sermon pour l'Annonciation*, Aelred, après avoir considéré sept vertus dans le Christ, les voit spécialement réalisées en Marie²³. C'est elle en effet la première qui réalise par grâce cette ressemblance parfaite au Fils qui est le sens et le but du chemin de tout chrétien et de tout moine/moniale. Parmi celles-ci, la vertu préférée, racine et condition des autres, est l'humilité²⁴. De même Bernard : « Sans l'humilité, j'ose l'affirmer, même la virginité de Marie n'aurait pas plu²⁵. »

Aelred insiste : après avoir creusé en profondeur le fossé de l'humilité, il faut ériger le mur d'enceinte de la charité, dans lequel construire ensuite la tour de la charité. Ainsi on arrive à construire un château dans lequel la Trinité peut demeurer²⁶. Et Bernard continue :

Ainsi la vierge royale parée des bijoux de ces vertus (virginité et humilité), éblouissante de la double splendeur du corps et de l'esprit, [...] attire sur elle les regards des citoyens du ciel au point d'incliner le cœur du roi lui-même à la désirer²⁷.

À notre époque, saint Louis Grignon de Montfort a clarifié la signification de la consécration à Marie comme un renforcement

²³ AELRED DE RIEVAULX, *Sermons pour l'année*, 4, (Pain de Cîteaux, série 3, 23), Sermon 58, 14-26, p. 162-168.

²⁴ AELRED DE RIEVAULX, *Sermons pour l'année*, 2, (Pain de Cîteaux, série 3, 12), Sermon 19, 9, p. 52.

²⁵ BERNARD DE CLAIRVAUX, *Miss* 1, 5, (Sources Chrétiennes 390), p. 119.

²⁶ Cf. AELRED DE RIEVAULX, *Sermons pour l'année*, 2, (Pain de Cîteaux, série 3, 12), Sermon 19, 10-15, p. 53-55.

²⁷ BERNARD DE CLAIRVAUX, *Miss* 2, 2, (Sources Chrétiennes 390), p. 133.

dans la dimension mariale de la consécration au Christ déjà contenue dans le baptême et la confirmation. Grâce à Marie, des qualités féminines sont présentes dans le mystère du Christ et dans notre rapport avec lui. Pour Jean Leclercq, le fait d'avoir souligné cette fonction de Marie en rapport à l'ensemble du mystère chrétien, constitue la contribution originale de Bernard à la mariologie²⁸.

Dans la *cause* entre le Père et l'humanité, si le Fils est le Médiateur unique qui assume notre nature humaine, Marie est la pure fleur de l'humanité qui se tient devant le Fils comme notre médiatrice, notre avocate et notre Dame, au sens précis et juridique de cette terminologie au Moyen Âge. Pour porter à son achèvement la réconciliation par le Christ, Dieu conclut un pacte d'alliance. Dans celui-ci, Marie assume la fonction juridique de *représenter* les parties en cause. Faisant œuvre de réconciliation, elle guérit la fracture entre l'humanité et Dieu ; elle présente au Père la réconciliation opérée par le Fils et offre au Fils la misère de l'humanité. Elle restaure et réintègre l'humanité dans le salut, rétablit des relations d'amitié, ouvre à tous les entrailles de sa miséricorde.

Le chapitre VIII de la constitution conciliaire *Lumen Gentium* parle de Marie « comme membre suréminent et absolument unique de l'Église²⁹ ». Marie en est aussi la Mère, comme Paul VI l'a solennellement proclamé à la clôture de la troisième session du Concile Vatican II, concile qui a présenté, pour la première fois dans l'histoire de l'Église, une synthèse de la place qu'occupe Marie dans le mystère du Christ et de l'Église : « Ce titre, en vérité, appartient à l'authentique substance de la dévotion à Marie, trouvant sa justification dans la dignité même de la Mère du Verbe Incarné³⁰ ». En tant que Mère du Christ, Marie est Mère des chrétiens, tant des fidèles que des pasteurs. S'appuyant sur le fondement biblique de cette maternité (Jn 19) nous trouvons cette réalité souvent exprimée chez les Pères du XII^e siècle :

Elle est notre mère, la mère de (celui qui est) notre Vie, la mère de (celui qui est) notre Incorruptibilité, la mère de (celui qui est) notre Lumière ; elle est la mère de notre Justice, mère de notre Sanctification, mère de notre Rédemption³¹.

²⁸ JEAN LECLERCQ, *La femme et les femmes dans l'œuvre de saint Bernard*, Téqui, 1982, p. 174.

²⁹ LG 53.

³⁰ PAUL VI, « Discours prononcé lors de la clôture de la troisième session du Concile », *Documentation Catholique* 1964, col. 1544.

³¹ AELRED DE RIEVAULX, *Sermon XXIII*, 7-8, (Pain de Cîteaux série 3, 12), p. 118.

Nous qui étions des petits, nous ne pouvions goûter à cette nourriture puisque c'était du solide ; nous qui étions sur la terre, nous ne pouvions monter jusqu'à ce pain puisqu'il était au ciel. Que s'est-il alors passé ? Ce pain est venu dans le sein de la bienheureuse Vierge, et là il est devenu du lait. Et quel lait ? Un lait que nous puissions sucer³².

Dans sa beauté qui est le reflet de sa sainteté, Marie est modèle de l'Église :

Par ses vertus, elle est modèle de l'Église qui s'inspire d'elle dans l'exercice de la foi, de l'espérance, de la charité et de l'activité apostolique³³.

Cette ligne porteuse de la spiritualité et de la dévotion du XII^e siècle est reconnue par l'*Exhortation apostolique Marialis Cultus*³⁴.

Marie, dans la suite des mystères du Christ, comme Vierge à l'écoute et en attente (Avent), Vierge et Mère (Noël), Vierge offrante (Présentation), Vierge disciple (Carême), Vierge compatissante (Carême et Vendredi saint), Vierge joyeuse (Pâques), est modèle de l'Église, disciple et mère du Christ et des chrétiens.

3. Constitutions et efficacité formatrice

Les auteurs qui nous parlent de la Vierge Marie, les grands théologiens spirituels comme les plus humbles témoins des récits de miracles, décrivent sa figure et l'influence de sa présence comme l'action d'une *formatrice*.

Or Marie semble partager le même sentiment lorsque, désirant faire pénétrer dans les cœurs de tous le Bien-Aimé de son sein, le Bien-Aimé de ses désirs, elle le décrit non selon la chair, mais selon l'esprit ; elle semble dire elle aussi : *Même si j'ai connu le Christ selon la chair, maintenant je ne le connais plus ainsi*. Elle désire en effet, elle aussi, **former son Fils unique dans tous ses fils d'adoption**. C'est pourquoi, bien qu'ils aient déjà été engendrés par la parole de vérité, elle n'en continue pas moins à les enfanter chaque jour par les désirs et la sollicitude de sa tendresse, jusqu'à ce qu'ils atteignent *l'état d'homme parfait, la mesure de la plénitude de l'âge* de son Fils, qu'elle a une fois pour toutes enfanté et mis au monde³⁵.

³² AELRED DE RIEVAULX, *Sermon xxiii*, 9, (Pain de Cîteaux série 3, 12), p. 119 ; cf. également AUGUSTIN, *Confessions*, VII, 10, 16 (Bibliothèque Augustinienne 13), p. 613-615.

³³ *Lettre de la Congrégation pour l'Éducation catholique*, « La Vierge Marie dans la formation intellectuelle et spirituelle », dans la *Documentation Catholique* de 1988, p. 728.

³⁴ PAUL VI, *Marialis Cultus* dans la *Documentation Catholique*, 1974, p. 301-319.

³⁵ GUERRIC D'IGNY, *Sermon 2 pour la Nativité de Marie*, 3 (Sources Chrétiennes 202), p. 493.

L'œuvre de Marie comme formatrice est en quelque façon analogue à l'œuvre de la grâce ; elle est l'instrument par lequel la ressemblance et l'image sont restaurées en ceux qui sont fils dans celui qui est son Fils unique et celui de Dieu. Ainsi se développe dans l'expérience de la communauté cistercienne l'analogie Marie-Église que nous avons vue exprimée dans les fêtes liturgiques.

Et comme la tête et les membres sont un seul Fils et plusieurs fils, Marie et l'Église sont une seule mère et plusieurs, une seule vierge et plusieurs. L'une et l'autre est mère ; l'une et l'autre est vierge [...] Aussi, c'est à bon droit que dans les Écritures divinement inspirées, ce qui est dit universellement de l'Église, Vierge-mère, est compris singulièrement de Marie Vierge-mère ; et ce qui est dit spécialement de Marie, Vierge-mère, est compris généralement de l'Église, Vierge-mère. Et quand un texte parle de l'une ou de l'autre, son contenu s'applique presque sans distinction à l'une et à l'autre. Chaque âme fidèle, également, peut être reconnue, à sa manière propre, comme épouse du Verbe de Dieu, comme mère, fille et sœur du Christ, comme vierge et féconde³⁶.

La force pédagogique de la piété mariale a été soulignée à notre époque par Paul VI qui reconnaît à saint Bernard le mérite d'avoir fait découvrir la valeur du rapport personnel entre Marie et chaque âme en particulier³⁷. Marie a une grande efficacité pédagogique dans l'œuvre si délicate et difficile de la formation de l'homme. De la richesse religieuse du culte marial surgit une source merveilleuse et incessante de valeurs morales : celles-ci indiquent à l'homme la voie de la beauté à côté de la voie de la vérité.

Après les Statuts des Chapitres Généraux, nous lisons dans les Constitutions actuelles de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance les passages où on trouve une référence mariale explicite. Ces Constitutions, fruit d'une longue élaboration et de l'effort de renouveau qui a suivi le Concile, sont un texte complet au niveau théologique, spirituel et juridique tout ensemble : ils offrent donc une excellente synthèse du sujet.

Cst 22 : La vigilance du cœur En esprit de componction et dans la ferveur d'un désir intense, les moines s'adonnent fréquemment à l'oraison. Demeurant sur terre, ils vivent en esprit dans les cieux, désirant la vie éternelle de toute leur ardeur spirituelle. Que la bienheureuse Vierge Marie élevée au ciel, vie, douceur et espérance de tous les pèlerins de la terre, ne soit jamais loin de leurs cœurs.

³⁶ ISAAC DE L'ÉTOILE, *Sermon 1 pour le jour de l'Assomption*, 51, 7-8 (Sources Chrétiennes 339), p. 202-205.

³⁷ PAUL VI, *Documentation Catholique* 1964, col. 299.

Cette Constitution rapproche la présence mariale au point le plus personnel et secret du moine/ de la moniale : l'*intentio cordis* (traduit par *vigilance*). C'est le regard de l'âme, la direction de la liberté, qui unit la terre et le ciel, l'expérience quotidienne au désir éternel. La matérialité concrète de la vie est traversée par un regard silencieux de prière qui rejoint le ciel, lieu du désir. Marie montée au ciel avec corps et âme, prémices de l'humanité rachetée, reste présente dans le cœur de chaque moine, de chaque moniale pour qu'il puisse parcourir le même itinéraire : retrouver dans le pèlerinage terrestre la ressemblance perdue d'avec le Fils, clé qui rouvre à l'humanité exilée les portes du ciel.

Marie peut accomplir cette mission parce que son existence sur la terre a été totalement définie par le rapport avec la Parole/ Verbe. Cette radicale réceptivité à la Parole qui constitue la vraie personnalité de Marie, reçoit une expression visible dans la vie monastique, plus que dans d'autres formes de vie chrétienne³⁸. Comme Marie, le moine ou la moniale est défini par l'accueil de la Parole. Diverses formes de prière expriment en Marie les différentes phases du rapport avec la Parole qui s'est incarnée en elle : prière d'attente (Avent), d'adoration (Noël), de compassion (Carême-Triduum), de louange (Pâques) et à nouveau d'attente ; attente de l'Esprit (Pentecôte), attente du retour de l'Époux (Temps Ordinaire). Pour cela, Marie est gardienne de la prière et de la vigilance du moine et de la moniale et aussi de tout l'espace de la *conversatio* monastique :

Cst 45 Le processus de formation – La formation à la vie cistercienne a pour fin de restaurer la ressemblance divine chez les frères grâce à l'action de l'Esprit Saint. Aidés par la sollicitude maternelle de la Mère de Dieu, les frères progressent dans la voie monastique en sorte qu'ils parviennent peu à peu à la taille du Christ dans sa plénitude.

Le prologue de la *Ratio Institutionis* parle aussi de cette façon au n° 4 :

Dans cette école de charité, moines et moniales progresseront dans l'humilité et la connaissance d'eux-mêmes. Au fur et à mesure qu'ils découvriront les profondeurs de la miséricorde de Dieu dans leur propre vie, ils apprendront à aimer. Détachés peu à peu des fausses sources de sécurité, ils grandiront en dépendance vis-à-vis de Dieu et courront, le cœur dilaté, dans la voie de son service. En cela ils seront aidés par la sollicitude maternelle de Marie, Mère de Jésus et de l'Église, notre modèle dans la suite du Christ.

³⁸ Augustine ROBERTS, « Mary and the monk » ..., p. 136-140.

La *conversatio* monastique comprend la séparation du monde, les veilles, le jeûne, un style de vie sobre et pénitent. Ces éléments facilitent l'identification du moine (de la moniale) avec Marie ; celui-ci reconnaît sa vocation monastique au désert dans le refuge préparé au désert pour la Femme et retrouve dans la foi de Marie les étapes de la sienne, de l'acceptation du refus apparent du Fils : « Qu'y a-t-il entre toi et moi, femme ? » (Jn 2, 4), « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » (Mc 3, 33), à la mise en route à sa suite, comme première disciple, jusqu'à la « com-passion » participation et partage de sa passion et à la joie de l'annonce pascale. La vocation cistercienne s'exprime et vit en toutes ces activités humbles et simples qui constituent le tissu de la vie quotidienne de Marie à Nazareth : laver la vaisselle, aider les proches, puiser l'eau, partager le travail du mari, marcher dans les rues de Palestine, élever le Fils. Ainsi, dans l'Église primitive comme aussi dans la vie monastique, l'action efficace de la Mère de Dieu est unie à son enseignement :

Jésus donc, [...] voulant que la mère fût encore telle, la laissa survivre pour qu'elle soit un réconfort pour les Apôtres, de façon à ce que l'assemblée des Apôtres puisse être informée des choses qu'elle avait vues et entendues depuis le début et qu'elle conservait dans son cœur (cf. Lc 2, 19 et 51) ; et qu'ainsi la doctrine évangélique puisse être renforcée³⁹.

Personne ne peut enseigner les secrets du Règne comme Marie. Marie enseigne par l'exemple de sa vie, et nous rejoint en nous touchant intérieurement, comme une inspiration de la grâce, ou elle se sert des circonstances ordinaires de la vie monastique, en particulier la liturgie ou les rapports avec les frères ou les sœurs de la communauté⁴⁰. À travers ceux-ci, elle peut donner un enseignement, faire un reproche, corriger, elle peut pousser à la contrition, elle peut faire revenir celui qui s'est égaré. Elle est présente à l'office, elle est proche au travail, elle assiste les malades, apparaît aux moines comme aux moniales sans faire de différences, soutient celui qui est dans l'épreuve, libère les prisonniers, réprimande celui qui a failli, protège de la peur de l'orage un prêtre dévot de l'Ordre, défend l'Ordre cistercien des prétentions des évêques, libère des illusions diaboliques,

³⁹ ARNAUD DE BONNEVAL, dans *Testi mariani del secondo millenio. Autori medievali dell'Occidente*, Luigi GAMBERTO (dir.), Città nuova, Roma 1996, p. 59-60.

⁴⁰ Tous les exemples de ce paragraphe viennent de la septième partie (*Distinctio de Sancta Maria*) du livre de CÉSaire DE HEISTERBACH, *Le dialogue des miracles*, au volume II de l'édition de Josephus STRANGE, Coloniae 1850-1851. On peut lire les pages de Monica DELLA VOLPE, *ocso*, « Maria nell'Exordium Magnum e nel Dialogus Miraculorum », dans *Respice Stellam, Maria in San Bernardo e nella tradizione cistercense*, Marianum, Roma, 1993, p. 255-285.

pousse au regret et à la réparation, soutient dans la vocation, garde la chasteté de qui se fie à elle, console les pauvres, restaure les fatigués, fait connaître à ses dévots le moment de la fin, établit des abbés et des évêques. L'offenser, c'est encourir la vengeance du Seigneur, mais c'est elle qui défend le monde de la colère du Fils. La nuit, elle visite et bénit les moines endormis, elle fait expérimenter sa douceur à qui la prie et accompagne les moines mourants de son baiser.

La *Dinstinctio de Sancta Maria* nous décrit la Vierge comme celle qui rend efficaces dans la vie du moine ou de la moniale les pas du chemin décrits dans les chapitres précédents de l'œuvre de Césaire : conversion, contrition, tentation, lutte contre les illusions diaboliques et finalement la gloire. Elle accompagne la personne pas à pas, comme le fait l'œuvre de la grâce. C'est pour cela qu'Aelred a pu dire :

Marie est davantage une mère pour nous que ne l'est notre mère selon la chair. Et la naissance que nous tenons d'elle est meilleure, puisque c'est d'elle que nous tenons notre nouveauté, notre sainteté, notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption⁴¹.

Enfin, l'école de Marie n'est autre que l'école du service du Seigneur que doit être le monastère selon saint Benoît.

Conclusion

Dans la création liturgique, dans les statuts des chapitres généraux, dans les constitutions actuelles, dans la dévotion qui parle d'elle, en tous ces lieux, la dévotion à Marie présente un caractère typique du charisme cistercien : le rapport avec Marie est une expérience avant d'être une doctrine, expérience qui suscite une dévotion et une louange, et qui s'exprime alors dans une doctrine. Ce n'est pas par hasard que Bernard est considéré comme l'initiateur « d'une mariologie comme totalité propre dans la théologie⁴² ». Dans l'ensemble de la théologie ensuite, la mariologie a une fonction spéciale ; si Marie est formatrice, la mariologie a pour rôle de rendre vivantes et vivables les vérités de la foi.

Ce n'est que par l'élément marial que le domaine affectif lui aussi est complètement fixé dans la foi et qu'ainsi est obtenue la correspondance humaine à la réalité du Verbe incarné⁴³.

⁴¹ AELRED DE RIEVAULX, *Sermon xxiii*, 8, (Pain de Cîteaux série 3, 12), p. 118.

⁴² Joseph RATZINGER, Hans UTS VON BALTHASAR, *Marie, première Église*, Médiaspaul, Paris, 1998, p. 25. La position de la mariologie est une position clé, étroitement liée tant à l'ecclésiologie qu'à la christologie, sans être absorbée ni par l'une ni par l'autre. « À l'égard du concept d'Église, une mariologie correctement comprise exerce une double fonction de clarification et d'approfondissement » (p. 21-22).

⁴³ *Ibidem*, p. 24.

À la dévotion mariale revient le privilège d'opérer de façon particulière la purification du cœur unie à l'intelligence de la foi.

Les connaissances que nous acquérons peuvent demeurer sur un plan purement intellectuel, tandis qu'en Marie nous les voyons vivre. Dans la personne de Marie, nous entrons en contact, non plus avec une synthèse théologique, avec un système de concepts laborieusement édifié, mais avec la vie de la grâce dans l'âme la plus privilégiée qui puisse se concevoir en une créature⁴⁴.

L'humilité de cœur est le trait caractéristique de Marie et de son mode d'action. Dans la vie des moines et des moniales qui développent une relation explicite avec elle, elle semble avoir diverses manières d'intervenir, toutes belles. Marie peut être mère, aide, amie, maîtresse : « Dans la vie monastique, l'action de la Mère de Dieu est très souvent liée à son rôle d'enseignement. Marie, comme l'Église, est mère et maîtresse⁴⁵ ». Normalement, elle enseigne de deux façons : par son exemple et par son toucher. Les principaux exemples nous sont donnés par l'histoire de sa vie, mais comment décrire son toucher ? Il peut être consolant et fortifiant ; il peut exprimer une louange ou une répréhension. Marie est la mère des martyrs et il faut des témoins du Christ sans en compter le prix, à tout moment du jour et de la nuit, parce que ce témoignage est dû à la vérité de notre être le plus profond. Maintenant elle peut nous adresser une louange, un blâme, une correction qui pénètre le cœur et enseigne aux fils de Dieu ce qu'est réellement la contrition. Avec Marie, on apprend par expérience ce que signifie être un membre de la famille divine. Personne ne peut enseigner comme elle les secrets du règne de Dieu.

En fait elle préfère enseigner par l'expérience, combinant son message extérieur avec quelque grâce intérieure et vice-versa. La leçon finale est fondamentalement une leçon de confiance totale. « Reconnaître et croire en l'amour que Dieu a pour nous » (1 Jn 4, 16). Cette conscience est ce qui donne à la vie monastique sa joie véritable et durable.

Monasterio di N.S. di Valserena
I – 56040 GUARDISTALLO (Pisa)

Maria Francesca RIGHI, *ocso*

⁴⁴ Dom Gabriel SORTAIS, *Lettre circulaire du 16 juillet 1961*, p. 10.

⁴⁵ Augustine ROBERTS, « Mary and the Monk », p. 146.